

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

DÉCEMBRE 2011

RÉFLEXION DU MOIS

Les limites n'existent que dans notre esprit mais si nous utilisons notre imagination nos possibilités seront sans limite. (Jamie Paolinetti)

BUDGET 2012 : GEL DU TAUX DE TAXE

Compte tenu de la situation économique, le conseil a décidé de rationaliser les dépenses pour l'année 2012. Seuls les investissements déjà prévus à l'intérieur des programmes ainsi que les engagements prévus en immobilisation ont été retenus comme projets. Les responsables des différents secteurs d'activités de la municipalité contrôleront l'essentiel des dépenses et madame Hélène Dion, directrice adjointe a le mandat de faire un suivi régulier des états financiers. Par ses mesures, le conseil de la municipalité maintient son taux de taxation uniformisé à 0,78 \$ du cent dollars d'évaluation à l'exception de la compensation pour l'aqueduc qui augmente de 5,00 \$ pour l'année courante. Si la situation s'améliore au cours de l'année, certains budgets pourront être alloués pour poursuivre les améliorations locales déjà identifiées.

La MRC des Laurentides, responsable de l'évaluation des immeubles, nous a informés qu'elle procéderait au cours de l'année 2012 à la revue du rôle d'évaluation. Les résultats seront applicables pour l'année 2013.

RENCONTRE ANNUELLE LE 25 NOVEMBRE DERNIER : SOIRÉE RECONNAISSANCE

Comme nous avons tous pu lire dans le journal de l'Information du Nord, deux couples de Saint-Rémi-d'Amherst et de Vendée ont été reconnus « bénévoles de l'année 2011 ». À Saint-Rémi, Mme Denise Charlebois et M. André Thibault et à Vendée madame Michelle Cousineau et M. Gérard Boyer ont reçu une plaque de la municipalité faisant état de leurs nombreuses années d'engagement dans la communauté. Le président du 125^{ème} anniversaire de St-Rémi, M. Claude Froment, a présenté un tableau, créé par lui-même, composé d'un montage de photos des maires de la municipalité ayant siégé depuis 1913. Le cadre est installé dans la salle municipale. Le conseil en a profité pour mettre en valeur les documents des 100 ans et 125 ans de Saint-Rémi produit par M. Claude Froment ainsi que celui du Centenaire de Vendée réalisé par madame Michèle Gagnon. Une plaque commémorative leur a été remise sur laquelle était inscrit : « Merci de contribuer à la conservation de notre mémoire collective ».

AVIS DU MRNF DE NE PAS NOURRIR LES CERFS DE VIRGINIE EN HIVER

Le nourrissage du cerf de Virginie risque de causer plus de problèmes que de bienfaits, surtout en hiver, rappelle le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) qui déconseille aux citoyens de poser de tels gestes. La consommation d'aliments inadéquats et inhabituels peut engendrer plus de maladies et de mortalité chez ces animaux. Cette pratique peut aussi créer une dépendance des cerfs à l'égard des humains, leur faire perdre la vigilance naturelle ainsi que leur comportement de migration saisonnière. De plus, les risques d'accident sont accentués si les sites de nourrissage sont situés trop près des routes et des plans d'eau.

ACTE DE VANDALISME SUR LE PARCOURS DU SENTIER DE LA TOUR À FEU

La première phase des travaux de réfection du sentier de la tour à feu a été complétée à la fin novembre dernier. Lors d'une visite sur les lieux, des équipements installés dans le sentier ont été volés et certaines balises ont été renversées. L'aménagement avait été réalisé par la firme Biofilia à la demande du conseil. Si des citoyens ont des informations concernant ces événements, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec l'hôtel de ville. La Sûreté du Québec a été informée des incidents.

FERMETURE DU BUREAU DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du 26 au 30 décembre pour le congé des Fêtes et sera rouvert dès le 2 janvier.

MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2012

Tous les membres du conseil ainsi que les employés de la municipalité se joignent à moi pour souhaiter à toutes et à tous un magnifique temps des Fêtes et une année 2012 exceptionnelle!

Bernard Lapointe, maire

COLLECTE DES ORDURES

Vous recevrez le nouvel horaire des collectes avec l'envoi des comptes de taxes à la fin janvier.

Voici l'horaire pour les mois de janvier et février :

Janvier 2012

Collecte des déchets	mardi le	3
	lundi le	16
	lundi le	30
Collecte de matières recyclables	mercredi le	4
	mardi le	17
	mardi le	31

FÉVRIER 2012

Collecte des déchets	lundi le	13
	lundi le	27
Collecte de matières recyclables	mardi le	14
	mardi le	28

